



Chien d'amis qui a fugué depuis chez moi

Par **CatEg**, le **01/11/2010 à 18:44**

Bonjour,

Je viens vers vous dans l'espoir d'éclaircir un sujet:

Des amis d'un ami commun, partant en vacances le lendemain, m'appellent tard la veille pour demander si je peux garder 10 jours leur chien (Lhassa Apso Braque Hongrois, 3 ans), car disent-ils, ils ne peuvent pas le laisser vers leur parenté ou voisins.

Il semble (?) qu'il aient contacté les pensions canines, mais qu'ils sont complets.

Je dis que c'est OK, j'ai un grand jardin clôturé, que c'est "faisable" pour les dépanner.

Ils m'amènent leur chien "Whisky" le lendemain à 7h30, et s'en vont à l'aéroport. Ils n'ont pas pris la peine de m'apporter son carnet de vaccination ou autre, juste son coussin, ses gamelles, et des croquettes pour chat!!

Whisky est resté sage pendant 3 jours et demi. Le 4ème jour j'ai dû m'absenter quelques heures, et voilà que je reviens à la maison, et le chien n'y est plus. Il a creusé sous le treillis et a fugué!

Le soir même, je sors de suite et le cherche en l'appellant dans tout le quartier. Lampe de poche et appels ne suffisent pas pour le retrouver.

Le lendemain, je me mets dès le matin à sa recherche contactant tous les promeneurs, le chenil voisin, il a été vu, mais même le Gardien de Chenil n'a pas pu attrapper le chien. Je sillonne les rues à sa recherche. Je contacte la SPA, la Police Municipale, les chenils/pensions à proximité.. personne ne l'a vu.

Je préviens la famille par Texto (c'est tout ce que j'ai comme moyen de contact). Ils me disent: il est sûrement rentré chez eux, et ils me donnent leur adresse. Je m'y rends, et je contacte les voisins: personne ne l'a vu, ni entendu.. mais ils me disent que c'est un chien qui vadrouille dans tout le voisinage, qui traverse la route principale, et vadrouille souvent... ça je ne le savais pas!!

Ils m'auraient prévenu que c'était un chien "vadrouilleur" je ne l'aurait pas pris chez moi!

3 semaines plus tard, malgré nos recherches, le chien est introuvable. Malgré toutes les démarches entreprises.

Ces gens viennent de m'appeler, me demandent qu'est-ce que je vais faire pour les "rétribuer" de leur "perte"...

Dans quel mesure suis-je responsable?

Est-ce eux qui aurait du me prévenir que ce chien ne connaît aucune clôture chez eux?

S'il arrive un accident, qui est responsable?

Si le chien est "volé" comment cela se passe?

Vous l'avez compris, je suis perplexe, et tout cela me rend malade.

Qui aurait des conseils pour moi?

Je vous remercie sincèrement!